

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5553>



# Compte rendu de la CAPA Hors Classe des agrégés

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - Agrégés -



Publication date: samedi 19 mai 2018

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

La CAPA pour la hors-classe des agrégés de l'académie de Dijon s'est déroulée mercredi 16 mai, après avoir été boycottée, à l'initiative de la FSU, lors de sa date initiale le 4 mai. Les commissaires paritaires du SNES, SNEP et SNESUP étaient intervenus en amont de la commission auprès des services du rectorat pour proposer des modifications, en particulier pour demander à ce que les avis « Très Satisfaisant » qui n'avaient pas été attribués le soient. **Ces propositions permettaient d'une part d'éviter l'ensemble des baisses d'avis Recteur et d'autres parts d'attribuer de manière équilibré sur l'ensemble de chaque échelon tous les avis « Excellent » et « Très Satisfaisant » que le Rectorat n'avait pas attribué. Ceci permettait de garantir, dès cette année pour l'an prochain, une équité entre ceux qui n'ont pas de rendez-vous de carrière et ceux qui en auront eu un.** Actuellement aucun des promouvables n'a eu de rendez-vous de carrière, mais ce ne sera plus le cas l'an prochain et la note de service nationale affirme que les avis attribués cette année lors de la CAPA ne seront plus changés à l'avenir (ce que la FSU souhaite voir enlever de la circulaire).

Lors de cette commission, **le rectorat a accepté de corriger certaines baisses d'avis que nous avons dénoncées comme injustes et directement corrélées aux changements dans les modalités de barème et de contingentement des avis. Il a également accepté, à notre demande, de distribuer l'ensemble des avis « Excellent » et « Très satisfaisant » pour tous les échelons, ce qui n'était pas le cas auparavant.**

En revanche, **nous avons dénoncé la répartition de ces avis au sein d'un même échelon, sans parvenir à faire plier le rectorat sur l'ensemble des situations** ; en effet, nous avons expliqué longuement et à plusieurs reprises que le caractère désormais définitif des avis impliquait un changement dans la manière de les attribuer ; en toute logique, ils ne devraient plus seulement être donnés à ceux qui ont le plus d'ancienneté dans un échelon. Nous n'avons pas été entendus sur ce point et, dans la mesure où cette décision revient à pénaliser de façon arbitraire un certain nombre de collègues qui ont pour seul « tort » d'être dans la mauvaise cohorte au moment de ce changement, nous avons pris la décision de ne pas voter pour le tableau d'avancement.

**A l'issue de cette CAPA, de nombreuses modifications ont pu être effectuées, grâce aux interventions conjointes des élus de la FSU (SNES, SNEP, SNESUP) ; 58 collègues voient leur avis recteur amélioré (environ 20%). Même si nous n'avons pu obtenir satisfaction sur l'ensemble de nos demandes, le tableau final est néanmoins plus juste, plus équilibré et plus favorable pour les collègues.**

Tous les collègues syndiqués ou ayant contacté le SNES ont reçu une réponse individuelle.

Les commissaires agrégés du SNES, SNEP et SNESUP (FSU).





## DECLARATION PREALABLE DES ELUS FSU (SNES, SNEP et SNESUP) CAPA DES AGREGES DIJON - HORS CLASSE MERCREDI 16 MAI 2018

Nous sommes à la veille d'un appel à mobilisation des personnels de la Fonction publique dont nous tenons ici à rappeler les revendications communes. Les neuf organisations syndicales de la Fonction publique appellent les personnels à se mobiliser pour leurs rémunérations, pour un dialogue social respectueux des représentants des personnels et contre le projet de supprimer de 200 000 emplois et de recourir de façon accrue au contrat. C'est dire la gravité des mesures qu'entend prendre ce gouvernement contre la volonté des fonctionnaires.

Le gel de la valeur du point d'indice, le report de l'application des revalorisations PCE, la réduction du jour de carence, la compensation partielle de l'augmentation de la CSG sont de très mauvais signes qui vont à l'encontre d'une modernisation de la fonction publique que veut afficher ce gouvernement. Nous demandons que le rendez-vous salarial du mois de juin débouche sur une réelle amélioration du pouvoir d'achat des personnels et permette de revenir sur les dispositions régressives imposées par ce gouvernement aux fonctionnaires.

Développer le recours aux contractuels dans l'enseignement, ce ne sera pas un progrès. Ce sera surtout préciser encore plus de collègues dans l'exercice d'un métier qui peine déjà à recruter. Cela constitue une renée en casse des statuts, fragilise l'agent dans l'exercice de ses missions au service de tous. Il en est de même du possible retour de la rémunération « au mérite » basée sur des critères arbitraires de ceux du service public et que nous avons réussi à faire supprimer en grande partie dans le cadre des discussions sur PCE.

Les premières réunions dans le cadre de la concertation « défendre le contrat social avec les agents publics » dans lesquelles il était question de « mieux articuler les tutelles, CT et CIGCT » nous font craindre le pire : un affaiblissement de la représentation des personnels et de leur rôle, notamment dans les CAP, mais aussi dans les CT et CIGCT. Le FSU est opposé à la fusion des deux instances et demande à ce que les CAPA ne soient pas victimes de leurs prérogatives.

La réforme du lycée général et technologique, loin de faire l'assentiment avec un vote contre majoritaire au CSE va dégrader les conditions de travail de nos collègues et les conditions d'apprentissage de nos élèves. En diminuant le nombre d'heures dans chaque série et particulièrement dans la voie technologique, en amplifiant les possibilités de regroupement et donc en favorisant les augmentations d'effectifs par classe, l'objectif non affiché est pourtant clair : faire des économies sur le nombre de fonctionnaires au détriment de la réussite des élèves. Au-delà de cette question, c'est celle du dialogue social que l'on peut interroger puisque cette réforme a été proposée encore une fois sans bilan de la précédente et dans l'urgence sans avoir été le fruit d'une vraie concertation.

**Venons en maintenant à l'ordre du jour de cette CAPA : le tableau d'avancement à la hors-classe des professeurs agrégés.**

Nous tenons d'abord à rappeler qu'elle est un élément structurant de la revalorisation des enseignants. Elle doit être le débouché naturel de carrière de tous les enseignants ayant une carrière complète et que précède d'ailleurs la note de service.

## Déclaration liminaire de la FSU (SNES, SNEP, SNESUP)